



**ART, PATRIMOINE ET TOURISME DANS L'ESPACE  
UEMOA : ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES**

Actes du colloque international de Lomé  
des 6 et 7 décembre 2019

Sous la direction de :  
Kodjona KADANGA, Didier Marcel HOUENOUE,  
Essozimna AMAH



# Ingénierie culturelle

NUMERO SPECIAL N° 001 OCTOBRE 2020

Presses de l'IRES-RDEC

Lomé- |TOGO

## REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage est le résultat du colloque co-organisé par l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) du Togo et l'Institut National des Métiers, d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin tenu à Lomé les 6 et 7 novembre 2019. Ce fut une rencontre scientifique qui a permis aux universitaires, chercheurs africains et des professionnels du domaine des arts, de la culture et du Tourisme d'échanger et de partager leurs analyses, savoirs-faire et expériences sur les problématiques des « Arts, du patrimoine et du tourisme dans l'Espace UEMOA » afin de déterminer les enjeux, les défis et les perspectives dans ces secteurs.

Cette manifestation scientifique a été rendue possible grâce à la collaboration du Directeur Général de l'INMAAC, Dr. Didier Marcel HOUENOUE, Maître de conférences à l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin. Nous tenons à lui rendre hommage pour son implication personnelle, qui est le fruit d'un partenariat actif de nos institutions.

Cette rencontre de donner et recevoir a été une réussite grâce à la collaboration de plusieurs acteurs à qui nous tenons à dire toute notre reconnaissance. En premier, il y a lieu de mentionner la disponibilité du Ministre de la Culture, du tourisme et des loisirs du Togo, M. Kossivi EGBETOGNON qui a toujours accompagné l'IRES-RDEC dans toutes ses activités. Sa présence à l'ouverture témoigne de l'importance qu'il accorde au développement de la culture, des arts et du tourisme. Nous remercions également le Directeur Général de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) d'Abidjan, Dr Siaka OUATTARA pour sa collaboration dans les activités de l'IRES-RDEC. Sa présence et sa participation à cette manifestation scientifique témoigne du dynamisme d'un partenariat institutionnel universitaire fort.

Nous disons aussi merci aux professeurs Sékou BAMBA, et Yahaya DIABI de l'Université Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire, pour leur contribution lors du colloque.

Que tous les participants venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo, soient aussi remerciés pour leurs brillantes communications. Cet engouement témoigne de l'intérêt qu'ils accordent à la culture, aux arts et au tourisme, des secteurs nécessitant des innovations pour un développement efficace du continent africain.

Pour finir, nous nous devons de remercier l'ensemble du comité d'organisation qui a assuré la bonne tenue du colloque malgré certaines difficultés.

**Président du Comité d'organisation**

**Professeur Kodjona KADANGA**

## SOMMAIRE

Remerciements, Prof. Kodjona KADANGA.....	II
Administration et normes éditoriales.....	VII
Grand-Bassam première capitale du territoire de Côte d'Ivoire : de la conservation du patrimoine Bâti, <b>Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)</b> .....	13
La céramique, vecteur du patrimoine et promotion du tourisme chez les Mangoro de Katiola, TOURE Kiklan Désiré, <b>IRES-RDEC (Togo)</b> , KAZIO Djidjé Jacques, <b>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire)</b> .....	33
Les sites et vestiges sidérurgiques de la région du Gbeke dans le canton de Kpeklessou au centre de la Côte d'Ivoire : contribution au développement du tourisme ivoirien, HOUPHOUËT Gnankou Florent Sosthène, KIENON-KABORE Timpoko Hélène, <b>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)</b> .....	51
La mise en tourisme du patrimoine architectural de la Côte d'Ivoire : le cas du Fort de Dabou, KOUAO Biot Bernadine, OUHOSSE Yves Martial, <b>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)</b> .....	75
<i>Ton</i> , un instrument d'intégration des peuples du Centre-Nord de la Côte d'Ivoire, XIX <sup>e</sup> - XX <sup>e</sup> siècles, BAMBA Mamadou, <b>Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)</b> .....	93
Mode vestimentaire et développement socio-économique dans le Baruwu : cas de la ville de Nikki en République du Bénin, DAOUA Lamatou, TOKO Imorou Ismaïla, <b>Université d'Abomey-Calavi (Bénin)</b> , LE MAIRE De Romsée, <b>Université Libre de Bruxelles (ULB), (Belgique)</b> .....	107
Migrations et transmission des savoirs en pays kabiyè (XVIII <sup>e</sup> siècle-2020), TANANG Essohouna, <b>Université de Kara (TOGO)</b> , TCHANGAI Bassa Esso, École Normale Supérieure d'Atakpamé (TOGO).....	125
Le tourisme : levier de développement dans la commune de Diembering, BASSE Ousmane, <b>Université Assane SECK de Ziguincho (Sénégal)</b> .....	151
La gestion intégrée des biens du patrimoine mondial africain dans l'espace UEMOA, ESSAN Bombo Suzanne, <b>Ministère en charge de l'Environnement (Côte d'Ivoire)</b> , ALIMAN Fabrice, <b>Ministère de la Culture et de la Francophonie, (Côte d'Ivoire)</b> .....	169
Savoirs et savoirs-faire féminin avec le patrimoine forestier au Burkina Faso: le cas du néré et du karité, HIEN Sourbar Justin Wenceslas, <b>Institut des Sciences des Sociétés (INSS) (Burkina Faso)</b> .....	195

Du vêtement régional au costume national : le « Boubou » <i>Dagara</i> et la fabrique d'une identité vestimentaire au Burkina-Faso, SAMBARE boubacar, <b>Université Nazi Boni (Burkina-Faso)</b> .....	213
Les savoirs ancestraux dans la confection des récipients céramiques dans le nord de la Côte d'Ivoire : le cas des régions de Korhogo et Tengrela, TOURE Gninin Aïcha, SANOGO Tiantio, <b>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)</b> .....	231
Intégration du patrimoine culturel dans le système éducatif au Niger : quels enjeux ?, AGANI Simon, HAMADOU Hassane, <b>Université Abdou Moumouni (Niger)</b> .....	245
Les récréâtales : du panafricanisme vers la « mondialité » et l'humanisme TARNAGDA Boukary, <b>Université Nazi Boni (Burkina Faso)</b> .....	259
Écotourisme et changements climatiques, un défi dans l'espace UEMOA : cas du Parc Nationale Taï en Côte d'Ivoire, ALIMAN Fabrice, ESSAN Bombo Suzanne, <b>IRES-RDEC (Togo)</b> .....	273
Place du patrimoine et du tourisme dans le processus de développement des peuples : cas du Togo, WALDJA Mobilengue, <b>Université de Lomé, (Togo)</b> .....	299
<b>L'archéologie du bâti dans la patrimonialisation des constructions coloniales du littoral ivoirien, AHOUE Jean- Jacques, ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine, KIENON-KABORÉ Timpoko Héléne, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)</b> .....	317
L'intelligence patrimoniale dans l'espace cybernétique, HOUDA Kohli Kallel, <b>Université de Kairouan, (Tunisie)</b> .....	333
La sauvegarde et la valorisation du « KANKURAN » pour un développement touristique de la Casamance (sud du Sénégal), GNING Oumar, BASSE Ousmane, <b>Université Assane SECK de Ziguinchor (Sénégal)</b> .....	349
La valorisation de mémoires afro-brésiliennes dans la dynamique de l'attractivité de la ville de Porto-Novo (Bénin), ZANMASSOU Jérôme, <b>Université Libre de Bruxelles (Belgique), HOUENOUDE Didier, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)</b> .....	363
Matières tinctoriales des traditions Baoulé et Dida, un patrimoine à préserver en Côte d'Ivoire, GOETI Bi Irié Maxime, KOUADIO Aya Anita Sandrine, KIENON-KABORE Timpoko Héléne, <b>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)</b> .....	381
Anomalies pathologiques de la grossesse et l'accouchement chez le peuple éwé de Tsevie au Togo : représentation et perception, NAPO Gbati, <b>Université de Lomé (Togo), GNADAO Aclesso, IRES-RDEC (Togo)</b> .....	405
Conclusion générale, Dr Didier Marcel HOUENOUDE,.....	423



## ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

---

### 1. Administration et rédaction

**Directeur de publication** : Professeur KADANGA Kodjona, Université de Lomé

**Rédacteur en chef** : Docteur AMAH Essozimna

**Secrétariat de rédaction** : Mr AMON Benjamin

**Publication assistée par ordinateur (PAO)** : Mme AMETOHOUN Délalie

**Coordination, conception, révision** : Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC).

**Courriel** : r.ingcult@gmail.com

### Comité scientifique de lecture

AHODEKON SESSOU C. Cyriaque, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; ALONOU Kokou, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; ASSIKAUDJIS Joseph, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; AWESSO Atiyihwè, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; BAH Henri, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; BAMBA Sékou, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; BAZEMO Maurice, Professeur titulaire, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; COULIBALY Adama, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DADIE Djah Célestin, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; DAKOUO Yves, Professeur titulaire, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; DIABI Yahaya, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DIANZINGA Scholastique, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville) ; DJIMAN Kasimi, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; DURANCE Philippe, Professeur titulaire, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris(France) ; FIE Doh Ludovic, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; GORAN Koffi Modeste Armand, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; IRIE Bi Gohy, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; KADANGA Kodjona, Professeur titulaire, Université de

Lomé (Togo) ; KIENON-KABORE Timpoko, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOLA Edinam, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUAME Abo Justin, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUDJO Bienvenu, Professeur titulaire Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; LARE Lalle Yendoukoa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; PEWISSI Ataféi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TAKASSI Issa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHASSIM Koutchoukalo, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; YORO Blé Marcel, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; ABOA Abia Alain Laurent, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; AMADOU Akilou, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo);BATCHANA Essohanam, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo); BIGOU-LARE Nadedjo, Maître de Conférences Agrégé, Université de Lomé (Togo); HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ;HILKE Arijs, Institut royal du patrimoine artistique (Belgique) ; HOUENOUE Didier Marcel, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; KIBORA Ouhonyioué Ludovic, Maître de Conférences, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; KOFFI Tougbo, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; LANHA Magloire, Maître de Conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; NAPOGbati, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; YEBOUET Boah C. Pascal-Henry, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; TCHIBOZO Romuald, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; TOUNKARA Bréhima, Maître de Conférences, Université du Mali.

## 2. Option éditoriale

*Ingénierie Culturelle* est une revue scientifique appartenant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), un Institut *Interétatique de formation et de recherche en Développement Culturel en Afrique* dont les diplômes de Master et de doctorat sont reconnus et accrédités par le PRED CAMES.

Cette revue est indexée au CAMES. Elle paraît semestriellement et, au besoin, en hors-série et en édition spéciale. Elle publie prioritairement les textes portant sur tous les aspects du développement culturel et culture de paix et les comptes rendus des activités de l'Institut. Mais, elle reçoit aussi les travaux philosophiques, littéraire et sciences humaines.

Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume et la typographie : le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.
2. L'ordre logique du texte : le manuscrit soumis doit comporter les mentions suivantes :
  - titre de l'article en caractère d'imprimerie ;
  - une signature comportant le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
  - un résumé en français et en Anglais de 10 lignes au maximum ;
  - un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
  - une introduction ;
  - un développement ;

- une conclusion ;
  - une partie source et bibliographie.
3. Les articulations du développement du texte. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :
    1. pour le titre de la première section ;
      - 1.1. Pour le premier sous-titre de la première section ;
      - 1.2. Pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.
    2. pour le titre de la deuxième section ;
      - 2.1. Pour le premier sous-titre de la deuxième section ;
      - 2.2. Pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.
  4. Les titres, les sous-titres et chaque début de paragraphe doivent être mis en retrait (1 cm). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de la revue, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, de toutes les figures, etc.
  5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.
  6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).
  7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.
  8. Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
  9. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :
    - pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et

- prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
- pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, etc.) ;
  - pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
10. La bibliographie consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :
- pour un **livre** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;
  - pour un **article** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.
11. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.
12. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 10.
13. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).
14. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
15. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

16. Les articles doivent parvenir au secrétariat de la revue au plus tard à la fin du mois de janvier pour la publication de juin et à la fin du mois de juillet pour celle de décembre.
17. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.
18. Contact : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), BP : 3253, Lomé Togo ; Téléphone : (228) 22-22-44-33  
E-mail : r.ingcult@gmail.com

# L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI DANS LA PATRIMONIALISATION DES CONSTRUCTIONS COLONIALES DU LITTORAL IVOIRIEN

**AHOUE Jean- Jacques**

**ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine**

**KIENON-KABORÉ Timpoko Hélène**

*Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)*

*E-mail : [ahoue-jean@live.fr](mailto:ahoue-jean@live.fr)/[tatyassaka20@yahoo.fr](mailto:tatyassaka20@yahoo.fr)/  
[tkienon@gmail.com](mailto:tkienon@gmail.com)*

---

## Résumé

L'année 1893 a été marquée par la colonisation française qui débuta en Côte d'Ivoire. Cela a entraîné sur son passage, la construction de plusieurs édifices coloniaux à fonctions multiples. Certains de ces vestiges contribuent aujourd'hui aux attractions touristiques, socio-culturelles et économiques du pays. Dans cette étude, notre objectif vise à montrer le rôle de l'archéologie du bâti dans le classement des sites et monuments historiques et leur mise en valeur. Nous avons élaboré ce travail suivant une méthodologie propre à ladite discipline. Grâce donc à ces études, nous avons aujourd'hui le quartier France de Grand- Bassam (ville historique), site classé patrimoine mondial de l'Unesco où les touristes se présentent quotidiennement. Des études archéologiques à l'état actuel se font dans les zones de : Dabou, Abidjan, Tabou..., en vue d'éventuel classement de plusieurs sites et monuments coloniaux sur la liste du patrimoine national. Elles montrent l'apport de ces études dans la valorisation et la préservation du patrimoine historique.

**Mots clés** : Archéologie, Bâti, Patrimonialisation, Littoral ivoirien

## Abstract

The year 1893 was marked by the french colonization which began in the Ivory Coast. This led to the construction of several colonial buildings with multiple functions. Some of these remains today contribute to the socio-cultural and economic tourist attractions of the country. In this study, our goal is to show the role of building archaeology in the ranking of historical sites and monuments and them

development. We have developed this work according to a methodology specific to the said discipline. Thanks to these studies, we now have the French quarters of Grand Bassam (historic city), a world-wide heritage site of UNESCO where tourists show up on a daily basis. There are currently archaeological studies in the areas of Dabou, Abidjan, and Tabou..., in view of possible classification of several colonial sites and monuments on the national heritage list. These studies in the valuation and preservation of the historical heritage.

**Keywords:** Archaeology, Building, Heritage, Ivorian coast

## Introduction

Le littoral ivoirien encore appelé la Côte d'Ivoire côtière, a été la porte d'entrée des Européens sur ce territoire<sup>1</sup>. Cette installation fut successivement marquée par le commerce des produits manufacturés, la traite négrière mais surtout par la colonisation<sup>2</sup>. Cette colonisation, officiellement débuta en 1893, et vu la création de plusieurs postes administratifs, militaires, commerciaux, socio-éducatifs, religieux et culturels par les Français afin de marquer véritablement leur présence et dominer totalement les populations présentes. Cela a nécessité l'application du travail forcé, l'importation de plusieurs matériaux de construction, et l'instauration de façon générale de la culture occidentale<sup>3</sup>. Après l'accession à l'indépendance en 1960, nous observons avec amertume l'état actuel de conservation de ces constructions coloniales qui ont une importance capitale dans cette nouvelle dynamique. Quand bien même qu'elles résistent encore au temps, leur conservation et valorisation reste à désirer à l'exception de la ville historique de Grand Bassam classée patrimoine mondial de l'Unesco en 2012<sup>4</sup>. Néanmoins, plusieurs études (historiques, géographiques, voire archéologiques...), se font dans plusieurs localités de cette côte en vue de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce patrimoine colonial.

Quel est donc l'apport de l'archéologie dans la valorisation du patrimoine colonial ivoirien ?

Pour répondre à cette interrogation, nous nous sommes fixés des objectifs qui sont par ricochet, les points essentiels de cette étude. Il s'agit donc de présenter les points fondamentaux de l'archéologie face

---

1 - [Http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article19](http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article19), consulté le 21 octobre 2016.

<sup>2</sup> - Vallet Jean (79 ans), planteur, entretien du 4 décembre 2016 Djouroutou

<sup>3</sup> - Nean Richard (82 ans), planteur, entretien du 03 décembre 2016 Olodio

<sup>4</sup> - Kouadio Fulgence (59 ans), Instituteur, entretien du 3 décembre 2016 Grabo

la problématique de la préservation du bâti historique dans un premier temps, puis dans un second, montrer l'apport des études archéologiques sur les sites et monuments coloniaux du littoral ivoirien. Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté une méthodologie proportionnelle aux étapes du travail effectué. Elle se résume en deux points distincts, dont la recherche documentaire en bibliothèques et numériquement sur le web ainsi que les études de terrain. Sur le terrain, nous avons plusieurs étapes ; à savoir les enquêtes orales, la prospection, l'identification, la prise de photographie. Cette méthode de travail a permis d'avoir des informations capitales sur l'historique des édifices, sur leur état de conservation et sur les méthodes d'approche de valorisation.

### **1. Les points fondamentaux de l'archéologie face à la problématique de la préservation du bâti**

L'archéologie en tant que discipline scientifique, aborde aussi des volets patrimoniaux avec les nouvelles orientations de son champ d'étude. Dans sa vision, non seulement elle contribue à faire connaître, conserver, mais aussi à promouvoir la protection et la valorisation des vestiges coloniaux. Dans l'optique de classer certains sites et monuments historiques, l'archéologie avec ses principes vise ici, à apporter sa contribution dans ses actions nobles. Cette évaluation intervient dans l'inventaire et les impacts archéologiques. Ses compétences spécifiques lui permettent de proposer une étude globale d'un édifice qui peut commencer par un volet historique et documentaire pour aboutir à un stade de protection et de valorisation. Ainsi, à travers cette étude, nous avons répertorié des interventions de l'archéologue dans une dynamique de préservation du patrimoine colonial. En effet, l'urbanisation moderne actuelle et l'histoire semblent parfois s'opposer l'un à l'autre. Les effets de l'environnement et du temps conjugués à l'urbanisation et au besoin sans cesse croissant de nouvelles infrastructures, modifient continuellement le paysage. En revanche, les lieux et les ouvrages historiques nous rattachent à notre passé et contribuent ainsi à notre sens de l'identité et à la définition de ce que nous sommes en tant que société. Un des apports de la mise en place d'un suivi archéologique systématique des travaux est la possibilité de valider ou d'invalider les hypothèses du projet de restauration au fur et à mesure. De plus, il permet d'ajuster le déroulement du chantier aux besoins les plus urgents ou d'annuler les interventions inutiles. À titre d'exemple : lors de la restauration de l'église saint-Médard de Trembley (France) en

1987, une reprise systématique des fondations intérieures étaient prévues dans la réalisation de sondages préalables permettant de montrer que ces fondations étaient saines et ne nécessitaient pas de reprise systématique. En définitive, la prise en compte des éléments imprévus est facilitée par l'intervention de l'archéologue et ce travail concerté, s'effectue au bénéfice de plusieurs acteurs.

De toutes ces actions, les disciplines archéologiques qui interviennent véritablement dans cette gestion du patrimoine sont l'archéologie du bâti et l'archéologie préventive.

En effet, l'archéologie du bâti étudie les bâtiments avec les techniques de l'archéologie, en menant des fouilles, strate après strate, enduit, peinture, bois, pierre<sup>1</sup>. Il cherche à documenter toutes les phases d'un édifice. L'archéologie du bâti a une méthode qui lui permet d'analyser précisément l'évolution architecturale d'un bâtiment mais aussi les techniques de construction mises en œuvre et les savoir-faire des bâtisseurs. Elle considère que le bâtiment évolue et qu'il est modifié par les individus qui l'habitent. Ainsi, Elle a pour but de restituer l'histoire et la chronologie relative de celui-ci en étudiant les modifications apportées à sa structure (perçements, bouchage d'ouvertures, rehaussement des sols...). Dans ce cas, il est donc nécessaire d'avoir une équipe d'archéologues pour conseiller le maître d'ouvrage dans son projet, proposer son expertise et accompagner les entreprises pour la restauration. L'archéologue du bâti par sa connaissance acquise sur l'histoire et le patrimoine, travaille à la préservation et à la restauration des monuments (LAFARGE. I, 2006 : 15). Ses travaux se déroulent cependant en deux phases : une phase d'étude de terrain et une phase de traitement des données en laboratoire (analyses, synthèses, rédactions de dessin). En plus de sa formation en archéologie classique, l'archéologue du bâti a aussi une formation en architecture, en histoire et en topographie qui peuvent lui permettre d'appréhender l'étude globale d'un site ou d'un édifice.

En somme, l'archéologue du bâti peut intervenir dans le patrimoine bâti à partir de :

- L'évaluation du patrimoine du bâti ;
- La revitalisation et la conception de paysages urbains patrimoniaux ;
- Le design urbain patrimonial ;
- Les relevés et analyses ;
- La restauration de sites historiques.

---

<sup>1</sup> - <https://fr.m.wikipedia.org>, Archéologie du bâti, consulté le 20 juillet 2019.

Dans cette envie de préserver notre patrimoine historique, l'archéologie préventive prend une place très importante dans les actions de recherches qui sont menées. Elle a pour objectif d'assurer sur terre et sous les eaux, la détection et l'étude scientifique des vestiges susceptibles d'être détruits par des travaux liés à l'aménagement urbain. L'archéologie préventive a donc pour vocation de prévenir, préserver et étudier les éléments significatifs du patrimoine archéologique menacés par les travaux de développement. Elle peut impliquer la mise en œuvre de diagnostics archéologiques, de fouilles et dans certains cas, des mesures de sauvegarde. L'archéologie préventive éclaire également sur la gestion de l'espace, l'évolution de l'urbanisme, l'environnement, la gestion des différences ethniques, culturelles ou religieuses.

Après avoir analysé les différentes interventions de l'archéologie, nous pouvons les répartir en six (6) grands points essentiels qui sont :

#### - **L'histoire**

C'est le premier élément mis en vigueur qui permet de savoir et comprendre l'origine d'un vestige. Avant le classement de sites ou monuments, il est nécessaire de prendre connaissance de leur histoire (GONNE F.P, 2014 : 42). Cette histoire peut être connue par des actions liées à la méthode propre à l'archéologie. Il s'agit des recherches d'informations écrites et des enquêtes orales auprès des personnes ressources. Cette méthode permet aussi de confronter les écrits et ceux racontés par les enquêtés.

#### - **Les aspects techniques du bâti**

Avant toute restauration de monuments historiques, aborder l'histoire des techniques de la construction, est importante (KALCK P, 2004 : 10). L'archéologue doit donc apporter son expertise à partir de l'étude des pierres, des enduits, des briques, des fers, de la toiture etc.<sup>1</sup>Cela lui permettra fidèlement d'apporter la touche de restauration avec l'apport de matériaux adéquats.

#### - **La chronologie**

L'archéologue s'intéresse beaucoup aux datations en ce sens qu'elle fournit des dates précises à laquelle les vestiges ont été confectionnés et utilisés. C'est un élément important dans son étude car elle permet d'affirmer ou d'infirmer les dates de certains évènements ou des dates

---

1 - [Http://www.persee.fr/doc/outre\\_0300,9513\\_1980\\_num\\_67\\_246\\_2242](http://www.persee.fr/doc/outre_0300,9513_1980_num_67_246_2242) ,consulté le 28 mars 2016.

de constructions de certains monuments. La recherche en chronologie est axée sur les techniques de datation par thermoluminescence comme outil de datation des terres cuites architecturales.

- **Le choix de classement des monuments**

Ce choix intervient après l'état des lieux des constructions. Ce sont :

- Identification des constructions à valeur historique importante ;
- Identification des monuments historiques disposants des matériaux de construction rares et spéciaux ;
- Identification des monuments encore en état de recevoir des traitements de restauration.

- **Réhabilitation des bâtiments**

- Évaluation structurales de bâtiments existants
- Évaluation de façades
- Conception de réparation
- Administration des contrats et suivi de construction

- **Aménagement du patrimoine**

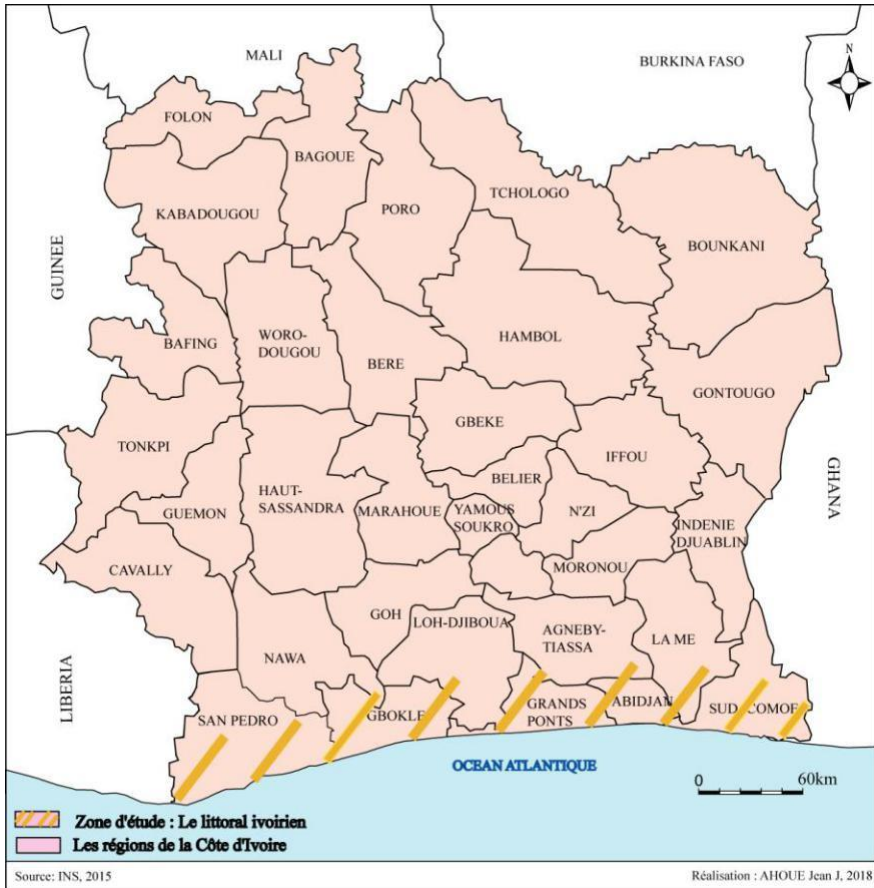
- Mettre en place une politique d'aménagement du patrimoine
- Étude et plans distincts de conservation du patrimoine

Après avoir présenté les points fondamentaux de l'archéologie face à la problématique de la préservation en général, nous allons montrer ses avantages sur les sites et monuments du littoral ivoirien spécifiquement.

## **2. Apport des études archéologiques sur les sites et monuments coloniaux du littoral ivoirien.**

Ivoire est un pays de l'Afrique de l'ouest en bordure de l'océan atlantique, dont la capitale est Abidjan. Il a connu récemment une série d'étude sur les constructions coloniales, notamment celle du littoral qui, très tôt subi cette période impérialiste (AHOUE J.J, 2019 : 12). Les études archéologiques sont porteuses d'espoir dans le classement de certains sites historiques et de leur valorisation (LASME Y.T.G, 2014 : 312). Ainsi, dans la procédure de classement de la ville historique de Grand Bassam, l'avis des archéologues et autres spécialistes était sans équivoque.

**Carte 1 : Zone d'étude (le littoral ivoirien)**



## 2.1 Le classement de la ville historique de Grand Bassam

Première capitale de ce qui était alors colonie française de Côte d'Ivoire de 1893-1900, la ville historique, également appelée « quartier France », est construite sur un lido de terre entre la lagune Ouladine au nord et l'océan Atlantique au sud (SANGARÉ Z, 2014 : 20). Le choix du site répondait à des exigences de sécurité et de

défense<sup>1</sup>. La ville est distante de 40km d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Faisant plus de deux kilomètres de long sur le cordon littoral, une largeur de 350 m et une superficie de 70 ha, ce quartier abrite des résidences d'habitations, des monuments commémoratifs, d'imposants bâtiments publics et de grandes maisons de commerce<sup>2</sup>. Le quartier France a une grande vocation touristique, c'est ce qui explique que 90 % de la zone balnéaire est occupée par des infrastructures hôtelières<sup>3</sup>. Il se subdivise historiquement en quatre zones qui sont : d'ouest en Est, la zone résidentielle, la zone administrative, la zone commerciale et le quartier N'zima ou appolo<sup>4</sup>. Dans cette étude, nous présentons deux édifices à titre d'exemple ; à savoir le musée des costumes et de parfumerie puis l'ancien palais du gouverneur. En effet, le musée des costumes de Grand Bassam, fût construit en 1893. Ce fût à cette époque le palais du gouverneur de Côte d'Ivoire construit en matériaux lourds. Il a un état de conservation assez remarquable du fait de son entretien. Construit à deux niveaux, il est remarquable par des arcades et son soubassement en briques de pierres taillées de couleur rougeâtre (photo 1). Ce bâtiment fût le début des constructions à caractère monumental et prestigieux de la Côte d'Ivoire. Aussi, la maison Ganamet, construit autour des années 1893, malgré son état de dégradation a été classée exceptionnelle, vu son type d'architecture (SANGARE Z, 2014 : 191). C'est un grand bâtiment à trois niveaux avec un escalier externe (photo 2).

---

<sup>1</sup> -Nemlin David (92 ans), planteur, 92ans, entretien du 25 novembre 2016 Tabou

<sup>2</sup> -Ezaley Nicolas (78 ans), Agent d'impôt à la retraite, entretien du 11 septembre 2016 Grand Bassam

<sup>3</sup> - Culture et patrimoine-[http://www. Deschambault-Grondines](http://www.Deschambault-Grondines), consulté le 15 décembre 2017

<sup>4</sup> -Ezaley Nicolas (78 ans) , op.cit

**Photo 1 : L'ancien Palais du gouverneur de Grand Bassam**



Cliché : ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine, 18/ 09/ 2018

**Photo 2 : Boutique de parfumerie et de vente de costumes (la maison Ganamet)**



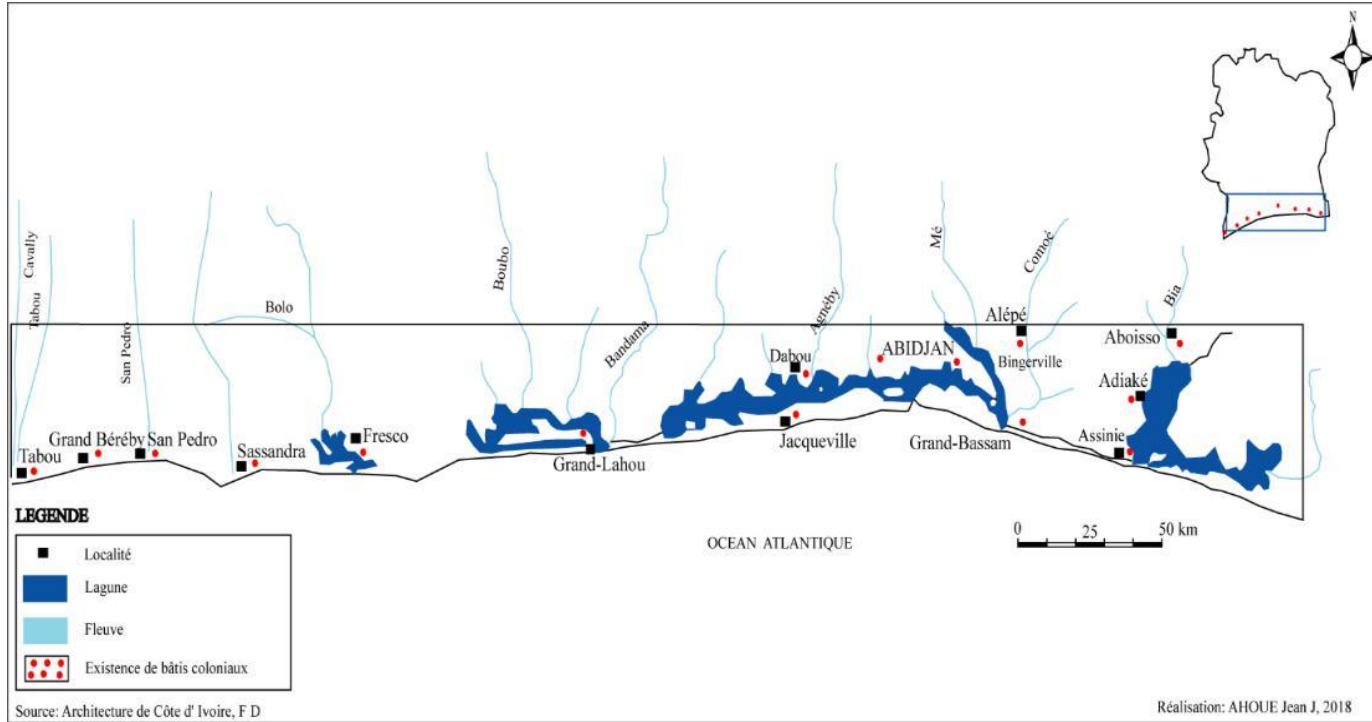
Cliché : AHOUE Jean- Jacques, 18/ 09 / 2018

## **2.2 La connaissance des monuments et leur valorisation**

La démarche de la connaissance de ces biens historiques est aisée dans la mesure où cette zone du pays a été la porte d'entrée des Européens à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (DIABATÉ, H. 1987 : 96). Aussi, les premiers bâtis qui ont été construits à cette époque, résultent des recherches archéologiques en cours. Nous avons les bâtiments d'administrations coloniales dans les localités de cette côte telles que Bliéron, Tabou, Grand Béréby, San Pedro, Sassandra, Grand Lahou, Grand Bassam etc.<sup>1</sup> Cette connaissance se fait à partir des recherches documentaires compte tenu de l'argumentation écrite qui s'est faite autour de la période coloniale. Dans certains cas, n'ayant pas assez de documentation, l'on a recours à la méthode de prospection qui consiste à faire l'état des lieux en identifiant les sites et monuments, et aussi les enquêtes orales pour plus l'enrichir. Ainsi, l'on a pu établir une carte du littoral présentant les localités à indices coloniaux.

<sup>1</sup> - Essane André (81 ans), Agent de mairie à la retraite, entretien du 9 mai 2017  
Dabou

Carte 2 : Présence de bâtis coloniaux sur la côte ivoirienne



Aussi, les études archéologiques contenues dans des mémoires et des thèses de doctorat de fin de cycle sont des outils pour la connaissance véritablement du patrimoine colonial. Ce sont des documents permettant d'exposer son opinion concernant un sujet donné en s'appuyant logiquement sur une série de faits pour en arriver à une recommandation ou une conclusion. Dans le cas de notre étude, la notion de valorisation est mise en avant plan, en vue d'un classement des biens coloniaux sur la liste du patrimoine national voire mondial. Les prospections effectuées ont permis d'identifier plusieurs édifices coloniaux dans les localités présentées ci-dessous.

- **Grand Béréby**

A Grand Béréby (Ville historique du sud-ouest de la Côte d'Ivoire), particulièrement dans le village de Mani Béréby, on compte plusieurs édifices construits pendant la colonisation, dont l'école, le palais du commandant de cercle, la prison etc. En ce qui concerne l'école, elle est constituée de plusieurs bâtiments encore en bon état de conservation (photo 3). Elle a été construite en 1941 et continue aujourd'hui de recevoir les élèves. Son originalité est sa toiture en tuiles et son soubassement en briques de pierres taillées.

**Photo 3 : École primaire du village de Mani Béréby**



Cliché : AHOUE Jean Jacques, 25/11/ 2018

- **Sassandra**

Sassandra est une ville coloniale du littoral ivoirien, qui a accueilli les premiers explorateurs dès le XV<sup>e</sup> siècle. C'est une ville marquée par une forte présence de constructions coloniales. Cette église construite vers 1924 en est une illustration. Elle a une architecture de type gothique en Côte d'Ivoire avec l'entrée principale où se présente aussi le clocher.

**Photo 4 : La Cathédrale Saint André**



Cliché : ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine, 28/11/ 2018.

- **Dabou**

Dabou est une ville du sud de la Cote d'Ivoire à quelques Kilomètres d'Abidjan ou les Français pendant la période coloniale, se sont véritablement installés. On y enregistre des édifices à usage militaire, socioéconomique etc. L'ancien poste de cette ville historique, aujourd'hui lieu de résidence de civils a été l'un des bâtiments importants de cette période. Déjà fonctionnel en 1927, il

dispose d'un soubassement en briques de pierres latéritiques et d'une toiture à deux niveaux de double pente.

**Photo 5 : Ancien poste de Dabou**



Extraite de : LASME Yao J, 2014 : 67

- **Bingerville**

L'orphelinat actuel de Bingerville a été construit à partir de 1905 et livré en 1912. Il servait d'administration coloniale en l'occurrence le palais du gouverneur de Côte d'Ivoire. C'est un bâtiment classé au patrimoine national de Côte d'Ivoire. A titre exceptionnel, c'est l'un des rares bâtiments de cette période qui a ce type d'architecture. Cet édifice est à trois niveaux (R+2) avec des vérandas, des escaliers externes de type majestueux, ses ouvertures en arcades ainsi que sa toiture de dalle, comparée à une grande terrasse.

**Photo 6 : Orphelinat de Bingerville (Ancien palais du gouverneur)**



Cliché : ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine, 10/10/ 2018

En définitive, notons qu'aujourd'hui, le quartier colonial de Grand Bassam a été classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Par contre, plusieurs autres édifices, ayant une histoire plus ou moins similaire ne sont pas encore protégés, dont ceux de Dabou, Sassandra, Grand Béréby etc. Ainsi, les points fondamentaux de l'intervention de l'archéologue sur le bâti ont favorisé le classement de la ville historique de Grand Bassam. Ces méthodes peuvent être d'un atout majeur dans la préservation et la valorisation des constructions coloniales des autres villes du littoral ivoirien.

### **Conclusion**

Au regard de ce qui précède, notons que le littoral ivoirien ayant très tôt connu la manifestation de la colonisation française, dispose de plusieurs vestiges de cette période. Ces vestiges sont matérialisés par la présence d'édifices à fonctions diverses. Ces édifices sont pour la plupart en ruine ou en voie de dégradation. Leur conservation et leur sauvegarde sont nécessaires afin de les transmettre aux générations futures, car elles sont d'une valeur inestimable, exceptionnelle et crédible pour la connaissance de notre histoire. Par contre, d'autres,

protégés, bénéficient d'une attention particulière du fait d'intérêts liés à des événements ou à d'éventuelles études. Cet effet, il semble absurde de ne pas mettre en œuvre la démarche archéologique lors de la restauration et la valorisation des édifices si celle-ci apparaît nécessaire. Cette démarche concerne les points essentiels pour permettre à l'archéologue de passer la connaissance historique à l'aménagement des biens. L'archéologue joue un rôle important dans la gestion du patrimoine colonial. La ville historique de Grand Bassam et d'autres villes du littoral ivoirien en sont des illustrations. En clair, l'archéologie peut être une source dans les projets de restauration et de valorisation du patrimoine colonial ivoirien et d'ailleurs si elle est intégrée dans les prises de décisions relatives à des biens.

## LA liste des informateurs, la bibliographie et les références du web

### Source

#### Tableau de la liste des informateurs

N° d'ordre	Noms et prénoms	Age des informateurs	Fonctions	Date et lieu des enquêtes
1	Essane André	81 ans	Agent de mairie à la retraite	09 mai 2017 à Dabou
2	Ezaley Nicolas	78 ans	Agent d'impôt à la retraite	11 septembre 2016 à Grand Bassam
3	Kouadio Fulgence	59 ans	Instituteur	03 décembre 2016 à Grabo
4	Nean Richard	82 ans	Planteur	03 décembre 2016 Olodio
5	Nemlin David	92 ans	Planteur	25 novembre 2016 à kablaké (Tabou)
6	Vallet Jean	79 ans	Planteur	04 décembre 2016 à Djouroutou

## Bibliographie

- Ahoué Jean-Jacques, 2019. *Archéologie du bâti colonial dans la région de San Pedro (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat en Anthropologie, option Archéologie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire, 369 p.
- Diabaté Henriette, 1987. *Mémorial de la Côte d'Ivoire : Volume 1, époque précoloniale*, Éditions Ami, 1987, 290p
- Gonné Franck Privat, 2014. *Sauvegarde du patrimoine culturel immobilier du département de Sassandra*, mémoire de master professionnel d'histoire, Université de Cocody, 72 p.
- Kalck Paul, Pillemont Jacques, Pollard Julie, Mery-costa Patrick, 2004. *La restauration du patrimoine architectural, activités des entreprises et offre de formation*, cerep.10, Marseille, pp 4-22.
- Lafarge Ivan, 2006. *Monuments historiques et archéologie : concerner deux démarches de la connaissance de la conservation du patrimoine*, rapport de fin de formation avant titularisation, session 178, 2006, 18 p.
- Lasme Yao Jean Terence Gauthier, 2014. *Archéologie du bâti colonial : cas de la ville de Dabou*, mémoire de master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, 127p.
- Rapport du 4<sup>ème</sup> cours régional africa2009, 2002. *Conservation et gestion du patrimoine culturel Immobilier*, EPA, Porto-Novo, Bénin.
- Sangaré Zainab, 2014. *Architecture coloniale du quartier France de Grand-Bassam. Apport de l'archéologie pour une étude du palais du gouverneur*, mémoire de master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny, 122p.

## RÉFÉRENCES DU WEB

- Culture et patrimoine-htpp.www. Deschambault-Grondines, consulté le 15 décembre 2017  
[Http://www.persee.fr/doc/outre\\_0300\\_9513\\_1980\\_num\\_67\\_246\\_2242](http://www.persee.fr/doc/outre_0300_9513_1980_num_67_246_2242), consulté le 28 mars 2016.  
[Http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article19](http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article19), consulté le 21 octobre 2016.  
[Https://fr.m.Wikipedia.org](https://fr.m.wikipedia.org), Archéologie du bâti, consulté le 20 juillet 2019.